

ATTESTATION D'ASSURANCE VOITURE

Lieu d'émission : _____ Numéro d'attestation : _____

Informations de l'Assuré :

Nom et Prénom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Informations du Véhicule Assuré :

Marque et modèle : _____

Numéro d'immatriculation : _____

Numéro de série (VIN) : _____

Catégorie du véhicule : _____

Informations de l'Assurance :

Nom de l'assureur : _____

Numéro de contrat : _____

Type de garantie : _____

Garanties complémentaires : _____

Période de validité de l'assurance :

Début de validité : _____ Heure : _____

Fin de validité : _____ Heure : _____

Conditions Générales :

La présente attestation certifie que le véhicule décrit est assuré conformément aux dispositions légales françaises en vigueur. L'assurance couvre les dommages causés aux tiers conformément à la garantie responsabilité civile obligatoire. Les garanties complémentaires mentionnées sont applicables selon les termes du contrat. Cette attestation ne constitue pas une preuve de propriété du véhicule ni une garantie d'indemnisation en cas de sinistre. L'assuré s'engage à respecter les obligations du contrat d'assurance et à informer son assureur de tout changement pouvant affecter la garantie.

Déclaration :

Je soussigné, certifie l'exactitude des informations fournies dans cette attestation. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'assurance et m'engage à les respecter. En cas de sinistre, je m'engage à informer immédiatement mon assureur et à fournir tous les documents nécessaires.

SIGNATURE DE L'ASSURÉ

SIGNATURE DE L'ASSUREUR

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-finance.com/attestation-d'assurance-voiture-vierge/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-finance.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.